Image not found or type unknown

conflit d'intérêt ?

Par **Véra69**, le **21/07/2019** à **11:57**

Bonjour,

Petite copropriété, nous nous posons la question suivante :

Nous souhaitons faire repeindre notre allée, un copropriétaire de l'allée nous propose un devis de son entreprise pour la mise en peinture. Nous ne souhaitons pas qu'il y est conflit d'intérêt, et de plus si son entreprise réalise les travaux, sa part de charge de l'allée lui sera remboursée par la facture de ses travaux, ce qui serait très profitable pour lui : gain pour son entreprise + pas de charges "payées".

Jusqu'à présent nous avons pu éviter cette situation en ne votant pas les devis qu'il nous a proposé dans d'autres situations similaires (un peu inférieur aux autres devis), mais la situation a changé et maintenant il pourrait être majoritaire au vote en AG de part des alliances avec certains copropriétaires.

Comment pouvons nous faire pour éviter cette situation ? Peut on parler de conflit d'intérêt en cas de vote pour son devis, et du coup mettre une réserve lors du vote en AG ?

Bien cordialement.

Véra69

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés